Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°11/2023/MEF/AC/MAIN

Le 27 Avril 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat – Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet **la maintenance de la plateforme de sécurité interne et du système de la sécurité applicative des sites web et des accès distants pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°223, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma - **Rubrique "Appel d'Offres"**).

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(7 000,00 DH) sept mille dirhams.**
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de **trois cent quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises (348 000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.